



1575, rue Turmel
L'Ancienne-Lorette (Québec) G2E 3J5
418 872-9811

AVIS PUBLIC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE
ADOPTION DU BUDGET 2023

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la Ville de L'Ancienne-Lorette, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le mardi 13 décembre 2022, à 19h, à l'hôtel de ville, sis au 1575, rue Turmel à L'Ancienne-Lorette, afin d'adopter le budget de l'année 2023 et le programme triennal d'immobilisations.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, portent exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Fait à L'Ancienne-Lorette, ce 5 décembre 2022

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière de la Ville